



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 novembre 2011**

Délibération n° 2011-2603

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Sathonay Camp

objet : ZAC Castellane - Mise en oeuvre d'actions liées au développement durable - Demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Bouju

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : jeudi 10 novembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 novembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, M. Lung, Longueval, MM. Louis, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot Longueval, MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Calvel (pouvoir à M. Assi), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), M. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Flaconnèche (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Gléréan (pouvoir à M. Vergiat), Mme Laval (pouvoir à M. Buffet), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Ferraro), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Tifra), Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Vaté (pouvoir à M. Petit).

Absents non excusés : MM. Daclin, Albrand, Lambert, Nissanian.

Séance publique du 21 novembre 2011**Délibération n° 2011-2603**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Sathonay Camp

objet : **ZAC Castellane - Mise en oeuvre d'actions liées au développement durable - Demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de la ZAC Castellane à Sathonay Camp présenté par la Communauté urbaine de Lyon a remporté le prix régional 2010 au titre des éco-quartiers.

A ce titre, la commune de Sathonay Camp et la Communauté urbaine sont susceptibles de bénéficier d'une aide régionale de 60 000 € par an pendant 3 ans pour la mise en œuvre d'actions liées au développement durable, pour la gestion des eaux pluviales.

Les propositions de gestion des eaux pluviales mises en œuvre dans le cadre de cette opération prévoient que le bassin de rétention soit couplé à un réseau de noues réparties dans les principaux espaces publics du projet : boulevard de l'ouest, axe vert et mail central. Ces noues ont été conçues comme une alternative à l'utilisation du tout-réseau pour l'assainissement pluvial. Compte-tenu du caractère très sensible du contexte (plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) du ruisseau du Ravin et exposition des populations en aval), il a été choisi de les limiter au domaine public pour des questions de gestion et d'entretien.

L'axe vert comprend une noue de rétention végétalisée représentant un montant de 89 490 € HT réalisé en 2011 qui répond aux critères de subventions de l'appel à projet. La subvention allouée pour cette action s'élèverait à 51 800 €.

La Commune de Sathonay Camp sollicite, pour ce qui la concerne, une subvention de 8 200 € au titre des actions de communication réalisées sur cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de la Région Rhône-Alpes une subvention d'un montant de 51 800 € dans le cadre du projet de la ZAC Castellane, lequel a remporté le prix régional 2010 au titre des éco-quartiers,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

2° - Les recettes attendues seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - compte 747 200 - fonction 824 - opération n° 0568.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 23 novembre 2011.